

Domaine de la Lombardière  
07430 Davézieux  
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

**Bureau communautaire du jeudi 1 février 2024 - 08H30**  
**Salle Étable - La Lombardière**

**Délibération n°CC\_2024\_005**  
**Motion de soutien au monde agricole**

*Nombre de conseillers en exercice : 35*  
*Secrétaire de séance : Madame Martine OLLIVIER*

**Étaient présents :**

Simon PLENET, François CHAUVIN, Denis SAUZE, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Christian MASSOLA, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Laurence DUMAS, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET

**Ayant donné pouvoir :**

Antoine MARTINEZ donne pouvoir à Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Virginie BONNET-FERRAND donne pouvoir à René SABATIER

**Absents ou excusés :**

Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, Laurent MARCE, Ronan PHILIPPE, Christophe DELORD, Damien BAYLE, Jean-Yves BONNET, Olivier DE LAGARDE, Christian ARCHIER, Yves RULLIERE, Hugo BIOLLEY, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE

Le quorum est atteint.

***Le rapporteur, Monsieur Simon PLENET, expose :***

Il est proposé au bureau communautaire d'émettre le souhait d'une motion de soutien au monde agricole.

Dans le contexte national actuel de crise du monde agricole, Simon Plénet, Président d'Annonay Rhône Agglo, ainsi que l'ensemble des élus du bureau communautaire, tiennent à affirmer tout leur soutien et leur solidarité envers les acteurs de l'agriculture.

Les agriculteurs de notre territoire font face à une situation économique et sociale de

plus en plus difficile, mettant en danger la pérennité même de leurs exploitations. Les lourdeurs administratives, la concurrence déloyale des pays non soumis aux mêmes règles, l'adaptation au changement climatique, ainsi que les hausses du prix de l'énergie sont autant de difficultés auxquelles font face nos agriculteurs. La pression de l'agro-industrie pour conforter ses marges financières s'ajoute à ces écueils, en fixant des prix de vente insoutenables pour les agriculteurs. Pourtant, notre territoire et notre pays ne sauraient se passer d'eux et de ce savoir-faire qui permet chaque jour, avec humilité et résilience, de nourrir la population. Le fait qu'aujourd'hui un grand nombre d'entre eux ne parviennent pas à vivre convenablement de leur travail n'est tout simplement pas admissible.

Conscient de l'importance que revêt le monde agricole pour notre territoire tant au niveau économique, touristique, que paysager, le bureau communautaire d'Annonay Rhône Agglo formule le vœu que leurs revendications soient entendues par le gouvernement et l'Union Européenne afin que notre agriculture, d'une grande richesse et d'une indéniable qualité, permette aussi à ses instigateurs passionnés de vivre décemment de leur labeur.

Le Bureau communautaire,

### DÉLIBÈRE

À l'unanimité,

**APPROUVE** la motion de soutien au monde agricole.

Fait à Davézieux, le 13 février 2024

**Simon PLENET,**

**Président d'Annonay Rhône  
Agglo**

*Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.*

*Le Directeur Général des Services et le Comptable Public Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.*